

— La Parole aux DSI

LE CENTRE NATIONAL DU CINÉMA « SE TRANSFÈRE » DANS LE NUAGE



Christine Debray

Le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image Animée) a souhaité en finir avec les éternels et récurrents transferts de fichiers volumineux et s'est tourné vers un outil simplifiant les processus. Retour sur le sujet avec Christine Debray, DSI du CNC depuis l'été 2013.

> Par Sabine Terrey

Le CNC est un organisme public dépendant du Ministère de la Culture, avec cette particularité d'être entièrement autofinancé et présentant trois métiers principaux à savoir donner des aides aux industries techniques du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Image Animée afin d'assouplir les transformations, alimenter ces aides grâce à des taxes (prix du billet de cinéma, télévision, opérateurs), et entretenir le patrimoine cinématographique français c'est-à-dire nettoyer, restaurer, numériser pour redonner vie à de vieux films.

Des échanges volumineux

« Le CNC compte plus de 500 collaborateurs qui sont régulièrement amenés à transférer films, jeux vidéos et autres fichiers lourds avec des producteurs, réalisateurs ou exploitants de salles » explique Christine Debray. Comment ne plus être confronté aux limites des messageries classiques et permettre des échanges de fichiers aisés, simples et sécurisés ? Comment faire face à l'incapacité des traditionnels clients mail de messagerie pour gérer ces transferts nombreux et réguliers ?

Christine Debray, comme nombre de DSI, se tourne vers le mode SaaS pour avoir plus de souplesse. « Louer en mode SaaS tout ce qui n'est pas cœur de métier, ni applications clés, pour des besoins ponctuels, et qui coûterait beaucoup plus cher à organiser en interne est parfaitement envisagé ». La mission Communication



gère, par exemple, ses contacts avec une solution louée en mode SaaS, par contre les applications cœur de métier particulières proviennent de développements spécifiques.

Quant aux transferts de fichiers, les besoins utilisateurs étaient réels, il fallait absolument se passer de fonctions grand public utilisées par les collaborateurs et non sécurisées, de type DropBox, WeTransfer, ne répondant pas aux contraintes réglementaires fixées par l'ANSSI et ne garantissant pas la confidentialité et le cryptage des données échangées. « Nous sommes des professionnels, notre outil d'échange de fichiers doit l'être également » ajoute Christine Debray. De plus, l'assurance que les données soient stockées en France est un critère essentiel.

Une plate-forme d'échanges

L'objectif est bien de rendre le service aux utilisateurs et de répondre à la problématique de sécurité. Après analyse de différents produits, le choix se porte sur la solution WeSend de DropCloud pour des raisons de

▼ TOUT SE FAIT SIMPLEMENT, DE FAÇON SÉCURISÉE, CONFIDENTIELLE ET TRANSPARENTE. ▼

prix et de facilité d'usage, « avec WeSend, nous avons l'assurance que nos données sont stockées en France dans deux serveurs RAID redondés ». Cette solution est 100% intégrable au Système d'Information. Ainsi, l'aspect 'made in France' est donc fondamental dans la décision de l'équipe IT, tout comme la traçabilité des envois et la confidentialité des échanges.

Depuis fin 2013, il devient ainsi possible pour les collaborateurs d'envoyer des fichiers aux partenaires et inversement, qu'il s'agisse de documents, films, vidéos, ou créations graphiques. « Il suffit de donner et d'ouvrir l'URL le temps de l'échange, tout se fait simplement, de façon sécurisée, confidentielle et transparente » souligne Christine Debray. ■